



PRÉFET DU CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 21 mai 2021

Contrat Plan État Région 2021-2027 : Appel à projets E. Santé

L'État (Préfecture de région et ARS) et la Région souhaitent concourir à l'amélioration de l'accès aux soins en soutenant le développement du numérique en santé, en articulation avec les axes prioritaires en e-santé.

Les axes prioritaires en e-santé sont les suivants :

- Objectif n°1 : Développer l'usage des outils numériques par les professionnels et acteurs de la santé au service de la continuité des parcours de santé ;
- Objectif n°2 : Déployer des services numériques centrés sur l'usager du système de santé et développer leurs usages, notamment au domicile ;
- Objectif n°3 : Développer les services et les usages de la télémédecine pour un égal accès aux soins des patients.

À ce titre, L'État (Préfecture de région et ARS) et la Région ont souhaité poursuivre, dans le cadre du Contrat de Plan État-Région, leur soutien au déploiement de la e-santé au travers d'un appel à projets selon 3 axes d'intervention :

- Axe A : le **développement de la télésanté**, par le financement de matériels pour équiper les structures à exercice coordonné (dont les MSP et les centres de santé) et les établissements médico-sociaux, dont les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Axe B : le **maintien à domicile**, avec le télé suivi et la télésurveillance médicale pour accompagner les professionnels intervenant à domicile dans le cadre du suivi notamment des patients atteints de maladies chroniques ;
- Axe C : le soutien au **développement de l'innovation et de l'expérimentation du numérique en santé** autour de l'intelligence artificielle, de la prévention, du soin, ...

Date limite de dépôt des candidatures : **30 juin 2021** / Sélection des lauréats : **septembre 2021**

Toutes les informations : www.prefectures-regions.gouv.fr/centre-val-de-loire

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX